

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 13/01/2022**

### Présents :

Mesdames Pascale BOIRON, Séverine CARCHON, Denise OLLIVIER, Florence PINAREL, Céline SANCHEZ,  
Messieurs Jean-Marc BAYLE, Claude BELLARD, Eric DAUBERT, André LAFFONT, Éric TRUFFI.

Excusés : Sylvie FERRET-BEZIAT

Absents : Jean-Claude BOSC, Cécile MIROUZE, Anaïs LAPORTE, Damien CARPENNE

Pouvoirs : Sylvie FERRET-BEZIAT à Denise OLLIVIER,

Cécile MIROUZE à Claude BELLARD

Jean-Claude BOSC à Jean-Marc BAYLE

Secrétaire de séance : Séverine CARCHON

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h30 et demande à l'assemblée la validation du compte-rendu de la séance précédente.

### **1- Point sur les travaux :**

#### a. Rue Longue et place du Foirail

Ce projet d'environ 500 000€ a démarré en novembre avec l'aménagement de la rue Longue. Les travaux ont été suspendus pour les fêtes pour reprendre mardi 11/01. A partir de la semaine prochaine, les travaux vont débiter sur la place du Foirail. La place sera fermée au stationnement du 17/01 au 31/03/2022. L'information sera diffusée à partir de demain avec l'affichage d'un arrêté et un message aux administrés par le biais de Panneau Pocket.

#### b. Local AJS

Les travaux ont débuté en fin d'années et vont se poursuivre pendant 2 mois. Le montant prévu est d'environ 20 000€.

#### c. Les autres travaux

- L'agrandissement du Cimetière Baillasbats est terminé,
- La rue des écoles, le chemin du Peydousset et celui de la Béziade ont été refaits,
- La salle d'attente des infirmiers a été réalisée.

### **2- Prévisions budgétaires 2022**

Il est nécessaire de lister les travaux prévus pour anticiper la préparation du budget d'investissement 2022.

#### a. Maîtrise d'œuvre du musée

Après le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architecture ayant fourni la meilleure offre est l'atelier Lorio à Toulouse.

Une rencontre de l'équipe a eu lieu le 7 janvier et la présentation du projet sera le 20 janvier prochain. L'année 2022 est destinée à la maîtrise d'œuvre. Le démarrage des travaux et la mise en place des mastodontes sont prévus pour 2023.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de retenir le cabinet LORIO pour la maîtrise d'œuvre du musée.

b. La réhabilitation de l'ancienne Poste en bureaux partagés

Les travaux, d'un montant d'environ 50 000€, débuteront dans le courant de l'année 2022, lorsque les subventions demandées seront validées.

c. Les autres projets pour 2022 sont :

- l'adressage
- la continuité des travaux de voirie dans le village
- la mise en place des fontaines
- la mise en place de la signalétique dans le village
- le local pour l'association de la chasse
- L'enfouissement des réseaux. Ce projet, proposé par le SDEG, rencontre des contraintes administratives, ce qui ne permet pas de prévoir la période de travaux.
- Le local de stockage des associations est prévu pour 2023.

### **3- Lignes directrices de gestion**

Etablies par l'autorité territoriale et présentées au Comité Technique du centre de gestion du Gers, elles sont valables 6 ans et font l'état des lieux des pratiques RH de la collectivité pour valoriser le parcours professionnel des agents.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de valider les lignes directrices de gestion.

### **4- Organisation du temps de travail**

La collectivité doit se mettre en conformité avec la durée légale du temps de travail suite à l'application des dispositions de la loi 2019-828 du 06/08/2019. Le temps de travail est fixé à 35 heures hebdomadaires, soit 1607 heures annuel, incluant la journée de solidarité de 7 heures pour un agent à temps complet.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de valider l'organisation du temps de travail.

### **5- Renouvellement du RIFSEEP**

Mis en place en 2018 pour 4 ans, il doit être renouvelé pour la même durée. C'est le régime indemnitaire de référence. Il se décompose en 2 parties :

- L'IFSE, l'indemnité de fonction de sujétions et d'expertise versée mensuellement. C'est une indemnité fixe définie en fonction de l'expérience professionnelle.
- Le CIA, complément indemnitaire annuel, versé une fois par an. Il prend en compte l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs décidés à partir de l'entretien professionnel. Il peut

varier d'une année sur l'autre et n'est pas reconductible automatiquement. Le CIA est perçu par les agents depuis 2018.

## **6- Renouvellement de la convention assurance statutaire**

Convention entre le centre de gestion et la collectivité en relation avec l'assurance statutaire (CNP) pour la gestion administrative des sinistres. Il doit être renouvelé tous les 2ans.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de renouveler la convention assurance statutaire.

## **7- Tour de table**

- Les vœux sont annulés et seront remplacés par la distribution de cartes de vœux en boîtes aux lettres par la Poste à partir de la semaine prochaine.
- Une entreprise procède à des tirs aux pigeons, à la tombée de la nuit, jusqu'à fin janvier autour de l'église pour éradiquer ces oiseaux. Un arrêté a été affiché. Ceci a pour but de réduire puis de maintenir leur population afin de diminuer l'impact des nuisances.
- L'audit pour l'adressage est prêt. Les différentes propositions seront présentées le 25 ou le 27/01 à 9h30. Les élus intéressés par ce dossier seront prévenus de la date définitive par mail.
- Une réunion vient d'avoir lieu pour étudier les moyens de limiter la vitesse dans le village. Contactée en décembre, la SLA, qui gère les routes départementales et le cabinet conseil du département vont mener une réflexion pour l'aménagement des routes. Cette étude concerne le boulevard Du Barry, la traversée du pont pour aller à la salle des fêtes, la route de Lombez, la route de Villefranche de la Déouine jusqu'au parking à l'entrée du village et le plateau Saint Nicolas. L'entrée du village depuis Saramon n'est pas prévue mais il est possible de l'inclure. Dans un 1<sup>er</sup> temps, un comptage des véhicules et de la vitesse aura lieu sur ces routes. Il permettra au département d'établir une base de travail pour identifier les endroits sensibles et faire un projet sur la future sécurité du village. Cette étude est gratuite. Seuls les travaux seront à évaluer. Les services du département aident aussi la recherche de financements.
- Des travaux au local de la chasse ont été faits. Il s'agit de l'assainissement, la pose de fourreaux pour l'électricité et la pose d'un compteur électrique. Des devis sont à l'étude. Le montant des travaux représente un budget de moins de 60 000€ pour une réalisation fin 2022 début 2023.
- Le maître d'œuvre des travaux de l'église est dans l'attente du rapport scientifique des travaux réalisés à la Romieu. Ce rapport pourrait être une base pour la réalisation des travaux de l'église de Simorre puisque les problèmes concernant la dégradation des pierres sont identiques.
- Les panneaux pour la signalétique dans le village ont été refaits de façon générique pour éviter au maximum les modifications. Les panneaux pour les fontaines, le plan du village et des chemins de randonnées, et toute la signalétique du camping sont aussi prévus.
- La « Rétrospective » est finalisée et arrive.

- L'hébergement du site internet de la commune est en cours de changement suite à l'arrêt de l'activité du webmaster. Une proposition de reprise a été faite à un webmaster local.
- Les absences dues à la pandémie et aux arrêts de travail rendent l'organisation difficile dans les bureaux de la mairie. Les services sont perturbés. Il peut être envisagé des modifications ponctuelles d'ouverture au public.
- Le projet de plateforme vélo va pouvoir être mise en place en 2022.
- Comme en 2021, la gestion du camping sera assurée par Claude Bellard. L'ouverture du camping sera avancée pour accueillir une école en voyage scolaire.
- Prochainement, un drone va survoler le village pour un film sur les plus beaux villages.
- Lors des dernières intempéries, le travail réalisé au niveau des chemins et des fossés a payé. Il n'y a pas eu de débordement. Cet entretien est fait par les agents techniques de la commune depuis plusieurs années.
- La Poste est à la recherche d'une façade pour remettre en service au plus tôt le distributeur de billets.

Fin de séance du Conseil municipal à 22h15.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, is written over the official stamp.